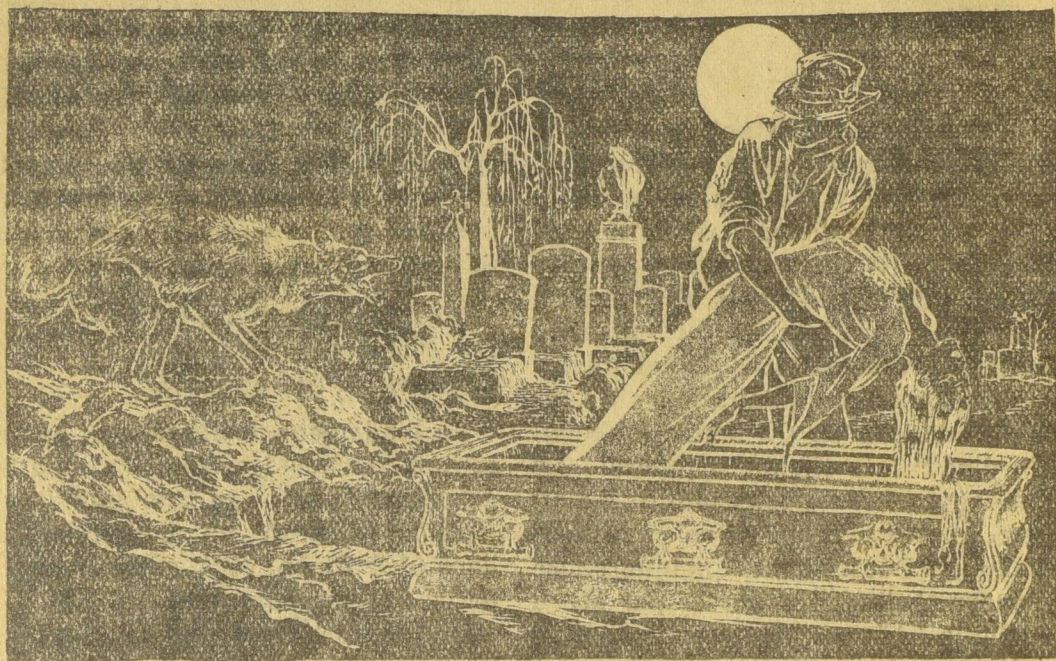


La police eut d'abord quelque difficulté à reconstituer cette scène lugubre de profanation. On pensa bien tout d'abord que le corps avait pu être enlevé pour des fins de dissection, par des étudiants en médecine, mais il fallut bientôt renoncer à cette conjecture.

Naturellement, quelques vieilles femmes parlèrent de goules, de vampires, de tous ces monstres enfin sortis de l'imagination populaire, qui vi-

nements également dramatiques il n'y avait pas quelques points de connexité? Qui sait si l'un n'avait pas provoqué l'autre? Jusque-là, on avait cru que le cadavre carbonisé retiré des cendres fumantes était bien celui du propriétaire, mais l'autopsie démontra qu'il ne pouvait en être ainsi. Ce cadavre était celui de la jeune fille, exhumée de son tombeau! Quant au propriétaire du garage, depuis la nuit où une tombe avait été violée et où le



vent de cadavres. Mais les autorités ne prêtèrent aucune attention à ces bruits, et pour cause... Il ne pouvait non plus s'agir de vengeance; cette pauvre fille avait été de son vivant une brave et honnête enfant, respectée de tout le monde, même des pires langues, ce qui n'est pas peu dire.

Cependant, la coïncidence entre la profanation de la tombe et de l'incendie du garage pouvait tenir à quelque chose. Qui sait si entre ces deux évé-

garage avait brûlé, personne ne l'avait vu.

Il fallait d'abord, par tous les moyens imaginables, se mettre sur la piste de cet homme, savoir d'une façon définitive s'il était mort ou vivant, et dans le cas où il fut vivant, connaître les raisons de son départ précipité.

C'est à quoi s'appliquèrent les limiers. Ce qui leur donna à croire tout d'abord que le propriétaire du garage